



**Assemblée générale    Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/43/365  
S/19891  
17 mai 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Points 42, 72, 130 et 137 de la  
liste préliminaire\*  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA  
STABILITE ET DE LA COOPERATION  
EN ASIE DU SUD-EST  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU  
BON VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-troisième année

Lettre datée du 17 mai 1988, adressée au Secrétaire général par  
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du  
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le  
texte d'une note que le Ministère des affaires étrangères de la République  
socialiste du Viet Nam a adressée le 12 mai 1988 au Ministère des affaires  
étrangères de la République populaire de Chine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente  
lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre  
des points 42, 72, 130 et 137 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) NGUYEN BINH THANH

\* A/43/50.

ANNEXE

Note datée du 12 mai 1988, adressée au Ministère des affaires étrangères de la Chine par le Ministère des affaires étrangères du Viet Nam

Dans un passé récent, la Chine a affirmé à de nombreuses reprises que le Viet Nam effectuait des incursions sur le territoire chinois à des fins de provocation. Ces allégations sont totalement dénuées de fondement. En fait, après avoir refusé de prendre en considération les propositions du Viet Nam qui invitaient les deux parties à s'abstenir de toute activité militaire hostile le long de la frontière commune, la Chine a poursuivi ses opérations militaires et exercé des pressions sur le Viet Nam dans les provinces frontalières du nord, ce qui crée une tension permanente le long de la frontière et va à l'encontre des aspirations des deux peuples qui souhaitent rétablir sans tarder l'amitié traditionnelle entre le Viet Nam et la Chine dans l'intérêt des deux parties, et notamment des populations qui vivent de part et d'autre de la frontière. Pour éliminer rapidement les tensions le long de la frontière commune, permettre aux populations frontalières de vivre en paix et de s'adonner à des activités constructives et pacifiques, et créer une zone de paix et d'amitié le long de la frontière, la partie vietnamienne soumet les propositions suivantes :

Premièrement, les Gouvernements du Viet Nam et de la Chine désigneraient des représentants pour examiner les problèmes frontaliers, le niveau, le lieu et la date de la rencontre devant être fixés d'un commun accord le plus tôt possible.

Dans l'intervalle, les deux parties cesseraient toutes les activités militaires hostiles le long de la frontière commune et retireraient toutes leurs troupes stationnées sur la ligne frontière entre les deux pays afin d'éviter tout accrochage. Une commission composée de représentants vietnamiens et chinois serait créée pour superviser et contrôler l'exécution de ces mesures.

Deuxièmement, agissant dans le même esprit, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam propose une nouvelle fois d'engager des négociations pacifiques pour régler le différend qui existe entre les deux pays au sujet des archipels de Hoang Sa et Truong Sa. En attendant que la Chine accepte de participer à des négociations, les deux parties s'abstiendraient de recourir à la force et éviteraient tout accrochage pour ne pas aggraver la situation.

Etant donné l'importance qu'il attache aux intérêts à long terme des deux pays et à l'amitié traditionnelle qui existe entre les peuples vietnamien et chinois, le Viet Nam a depuis 1980 proposé à de nombreuses reprises que les deux parties entament des négociations pacifiques sur les questions litigieuses. En réitérant cette proposition, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam est convaincu que la mise en oeuvre des mesures susmentionnées par le Viet Nam et la Chine et la tenue de consultations pour résoudre les questions en suspens entre les deux pays au sujet de la zone frontalière et des deux archipels seraient accueillies très favorablement par les deux peuples et l'opinion publique mondiale.